

# JARRIE

n°115 Trimestriel • Octobre 2019

# MAG



CELA S'EST  
PASSÉ

La course  
la Jarri'hard

P.12 TRAVAUX  
Travaux rue de la Pierre  
du Perron

TEMPS FORTS P.24  
La rentrée des classes



## SOMMAIRE

P4-5 **ÇA S'EST PASSÉ**  
Le marché  
de la Papote

P6-7 **SOCIAL**

P8-9 **URBANISME**



P 10-12 **TRAVAUX**  
Chantiers jeunes



P 12-13 **CULTURE**

P 14-15 **NEWS**  
Création  
d'un nouveau  
bureau de vote

P 16 **ENVIRONNEMENT**

P 17-21 **VIE ASSOCIATIVE**

P22-23  
Infos pratiques et délibérations

P24 **ZOOM**  
La rentrée des classes



## Temps forts MUNICIPAUX

### CONSEILS MUNICIPAUX

LES PROCHAINES  
DATES DU CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 12 NOVEMBRE**

**LUNDI 16 DÉCEMBRE**

Les conseils municipaux sont ouverts  
au public et débutent à **18h30** salle  
du Conseil municipal.

### AUTRES RENDEZ-VOUS

ATELIER COMPOSTAGE

**SAMEDI 12 OCTOBRE, 10H-11H30**

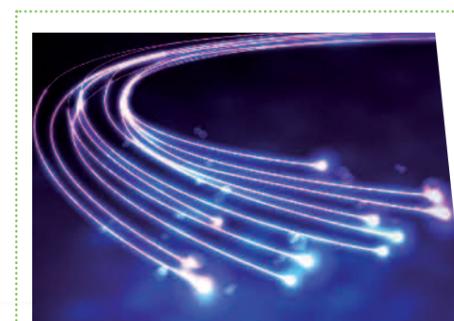
Atelier jardinage zéro déchet, organisé  
par Trièves Compostage et Environnement  
pour Grenoble-Alpes Métropole.  
Inscription obligatoire auprès de l'association  
[inscription@trieves-compostage.fr](mailto:inscription@trieves-compostage.fr)  
ou Tél. 04 76 34 74 85.

Rendez-vous 71, rue de la Bascule.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE  
DE 1918

**LUNDI 11 NOVEMBRE**

Fin de la Première Guerre mondiale.  
**10H15** monument de Jarrie puis **11H** Champ  
sur Drac.



RÉUNION PUBLIQUE SUR L'ARRIVÉE  
DE LA FIBRE DANS LA COMMUNE

**VENDREDI 15 NOVEMBRE, 18H**

Espace culturel Paul Bernard  
Réunion organisée par la mairie de Jarrie  
en présence de représentants d'Isère Fibre  
et de responsables du dossier du Département  
de l'Isère.

## édito

Chères Jarroises et chers Jarrois,

Nous sommes en octobre et il semble que les vacances commencent à être bien loin. J'espère en tout cas, qu'elles ont été bonnes et reposantes.

Lors de la rentrée scolaire, nous sommes allés rencontrer, avec mon adjointe Marie-Thérèse Favillier, l'ensemble des enseignantes et des enseignants des écoles de Jarrie, pendant les récréations, afin d'effectuer un point de début d'année et discuter avec eux. Tout le monde, enfants et enseignants, semblait en pleine forme.

En ce mois de septembre, nombreux sont celles et ceux qui ont participé à la Jarri'hard organisée, d'une main de maître, par l'Association Multisports de Jarrie, l'Association du Château de Bon Repos, l'USJC rugby et l'organisateur de pareils événements Silvère Bonnet. Il est souhaité que cette manifestation soit pérennisée par les associations partenaires. Le 14 septembre, ce fut aussi la journée « de rattrapage » de la Fête de la musique n'ayant pu avoir lieu en juin car le temps n'était pas de la partie. Je souhaite saluer le travail d'Art Pop, de la Ludothèque, du Centre Malraux ou encore de l'Association du Château de Bon Repos. Ce fut, là aussi, une merveilleuse soirée.

Évoquer le mois de septembre sans citer le projet porté par l'association de gestion du Centre Socioculturel André Marlaux et sa Présidente Claire Alglave, pour le lancement du marché de « la Papote » serait un oubli impardonnable. Nous étions nombreuses et nombreux à venir découvrir ce nouveau lieu de vie que la commune soutient de toutes ses forces. La commune de Jarrie a désormais son marché hebdomadaire.

Ce 21 septembre dernier, lors des Journées européennes du patrimoine, j'ai pu signer avec la Présidente de Bon Repos Anne Géron et Josy Bonnet son prédécesseur, la demande de permis de construire du toit du château, tel que nous l'avons déjà présenté. Ce fut une magnifique soirée théâtralisée où l'apéritif de clôture fut un grand moment de convivialité. Le permis de construire devrait être officiellement déposé en octobre.

Je ne peux être que fier du travail des associations et de leurs membres bénévoles, qui dynamise notre commune. Je souhaite y associer l'ensemble des agents municipaux.

Bien chaleureusement

Le Maire

## NAISSANCES

Gabriel CARVALHO BRANDAO - né le 26 juin 2019  
Louka PASCAL ZEGGANE - né le 27 juin 2019  
Soan LEONARD-MATRAN - né le 14 juillet 2019  
Léanore AMY - née le 23 juillet 2019  
Ethan PRADAL - né le 27 août 2019

## MARIAGES

Maria PARTENZA et Lucian MATEI GOLOPENTA - le 20 juillet 2019  
Laure MARTINET et Julien PICCARRETA - le 27 juillet 2019  
Cassandra ORLOFF et Romain BENETTO - le 24 août 2019  
Chloé MARTIAL et Florent RIVAL - le 7 septembre 2019  
Mathilde BOISSONNEAU et Romain GACHET - le 14 septembre 2019

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

Sophie JOURNET - le 12 juin 2019  
Lionel LABRUYERE - le 20 juillet 2019  
Gérard SEGUIN - le 30 août 2019

Directeur de la publication : Raphaël Guerrero - Rédaction et prises de vues :  
Karine Braconnier, commune de Jarrie, service communication - Réalisation : New Deal  
- Impression : Press Vercors, imprimé sur papier recyclé - Distribution : Mairie de Jarrie  
- Dépôt légal : octobre 2019 - Tirage : 2 100 exemplaires - Crédits photos : couverture  
Raphaël Guerrero, p2 Shutterstock, p4 Raphaël Guerrero, Denis Jacquier, p5 Hugo  
Legris, Fanny Cousson, p6 Séverine Serrano, p7 Shutterstock, p8 Thierry Chenu,  
Shutterstock, p9 cabinet d'architectes Apoidea pour l'Opac38, p10 bureau d'études Setis,  
Shutterstock, p13 affiche de l'artiste Zim, p15 Sarah Burleraux, p17 USJC rugby, p18 Shutterstock,  
p19 Comité des fêtes, Centre Socioculturel André Malraux, p20 Soanne danse,  
Shutterstock, p21 Tomas Bozzato, Olivier Boujon, p24 Marie-Thérèse Favillier

# ÇA s'est passé...

## DE LA PEINTURE À L'HONNEUR CET ÉTÉ

Cet été, les Jarrois(e)s ont pu admirer les peintures à l'huile d'Isabelle Perret. Cet agent municipal est autodidacte et son travail est basé essentiellement sur le travail de la couleur. Elle a évoqué son processus de création en juillet lors du vernissage de l'exposition devant Raphaël Guerrero, maire de la commune et une vingtaine d'invités dont de nombreux collègues de l'artiste.



## LE MARCHÉ DE LA PAPOTE, UN DÉMARRAGE EN FANFARE

Jeudi 12 septembre se déroulait le premier marché de la Papote organisé par le Centre Socioculturel André Malraux devant le Centre. Avec une dizaine de stands et différents producteurs, il y avait foule sur la placette en ce premier jour de marché. Désormais les producteurs de fruits et de légumes, de viande, de fromages, de pain ou encore le barbier vous attendent tous les jeudis soir.



## LE FORUM DES ASSOCIATIONS AU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX

C'est un moment incontournable de la vie jarroise, le premier week-end après la rentrée des classes se déroule le Forum des associations. Pour la seconde fois, il avait lieu au Centre Socioculturel André Malraux. Répartis dans le Centre, une cinquantaine de stands et des habitants qui étaient au rendez-vous!



## LA FÊTE NATIONALE MET EN LUMIÈRE LE CHÂTEAU DE BON REPOS

Samedi 13 juillet, les Jarrois(e)s se sont réunis pour célébrer la Fête Nationale ensemble. À l'ombre protectrice du château, ils ont pu démarrer la soirée en jouant au football, grâce aux ateliers proposés par l'USJC foot. Les plus jeunes ont profité des structures gonflables apportées par Badaboum et les grands et les petits ont pu découvrir le projet de toiture du château et le visiter grâce à l'Association du Château de Bon Repos. Puis c'est au son de la musique Gipsy, qu'attablés ils ont débuté la soirée en savourant les préparations proposées par les sapeurs-pompiers ou Top Gun VTT. Et enfin il a démarré, le feu d'artifice attendu par tous avant de se déhancher sur la piste de danse.



## PREMIÈRE ÉDITION DE LA JARRI'HARD

C'était une première édition réussie pour la course de la Jarr'i'hard. Trois courses étaient proposées et ont trouvé leur public. La rando avec ses 100 marcheurs, les 147 participants au 8 km et les 120 au 16 km ont permis aux organisateurs, l'Association Multisports Jarroise et Sibou trails de distribuer tous les dossards. L'Association du Château de Bon Repos a, quant à elle, accueilli 130 des 400 sportifs de la Jarr'i'hard. Sans parler de l'USJC rugby qui a régalé les sportifs en tenant le stand de restauration. Une belle journée sportive!



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Reportée pour cause d'orages, la Grande Répét' s'est finalement déroulée le 14 septembre dernier. Avec de nombreux groupes et un public conquis, cette version automnale de la Fête de la musique organisée par l'association Art Pop a tenu toutes ses promesses! À l'année prochaine!

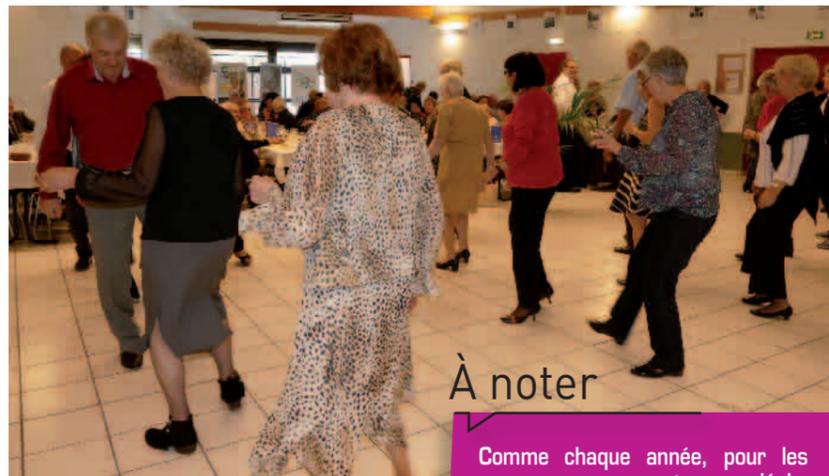


## UNE NOUVELLE EXPOSITION DU GROUPE DE L'ARTELIER

Aux premiers jours de septembre, le groupe d'artistes de l'Artelier a réinvesti le hall d'exposition pour présenter une partie de son travail sur le thème de l'usine de Livet-Gavet. Une cinquantaine de personnes s'est pressée pour découvrir ses œuvres.

## REPAS DES SENIORS

RENDEZ-VOUS LE 16 NOVEMBRE



### À noter

Comme chaque année, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer seules, le Centre Communal d'Action Sociale propose de venir chercher celles qui le souhaitent à leur domicile. Une inscription préalable est nécessaire dans les jours qui précèdent l'événement auprès du CCAS. Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas participer au repas des Seniors, le CCAS propose grâce aux commerçants jarrois partenaires, un lot à choisir parmi une liste d'une trentaine de propositions.

Vous êtes Jarrois(e) et vous avez 70 ans ou plus? Alors cette information vous intéresse: le 16 novembre prochain se déroulera salle Malraux le repas des Seniors à partir de midi. Un moment fort de la vie jarroise, où les seniors peuvent déguster un excellent repas, partager un moment convivial, mais aussi montrer leurs qualités de danseurs. D'autant plus que cette année le thème est hippie & rock and roll! Tout un programme qui fleure bon les années 60.



## INITIATION À LA COUTURE À COUP DE POUCE

LES 19 ET 26 SEPTEMBRE DERNIERS, LES BÉNÉFICIAIRES ET BÉNÉVOLES DE L'ÉPICERIE COUP DE POUCE ONT PU PARTICIPER À UN ATELIER COUTURE. UNE PREMIÈRE!

«Les personnes qui viennent faire leurs courses à l'épicerie, se voient contraintes de mélanger dans leur sac les produits frais fragiles, comme les fruits et légumes, avec des produits lourds et encombrants comme des conserves» explique Jessica Lardillier, la conseillère en économie sociale et familiale. D'où l'idée d'initier le groupe à une activité qui n'avait jamais été proposée

jusqu'alors: la couture. Lors de l'atelier les bénéficiaires volontaires aidé(e)s de bénévoles férues de couture ont pu réaliser un sac de courses avec des coupons de tissus. «Ainsi les personnes peuvent s'initier à une activité et réaliser un sac de leurs propres mains ce qui peut éventuellement leur donner envie d'aller plus loin» confirme la conseillère et d'ajouter «Cela permet

aussi aux personnes de s'essayer à une nouvelle activité et de développer des compétences ce qui est important pour l'estime de soi». Tout le monde pourra ensuite s'en servir pour faire ses courses et préserver les aliments les plus fragiles. Ces ateliers permettent aussi de montrer comment recycler des tissus ou des vêtements pour un nouvel usage!



## LE CCAS À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PROPOSE TOUS LES LUNDIS DES ACTIVITÉS AUX SENIORS DANS LE CADRE DE « TRAIT D'UNION ».

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées isolées. Le CCAS est à la recherche d'un bénévole qui souhaiterait s'impliquer pour co-animer avec les deux bénévoles déjà présentes et les animateurs/trices professionnel(le)s les lundis après-midi. Moments conviviaux et rires assurés!

POUR EN SAVOIR PLUS

n'hésitez pas à contacter le CCAS au 04 76 68 88 01



**> PERMANENCES AVOCAT**  
Maître Bobant apporte conseil et orientation.

PROCHAINES PERMANENCES:  
lundi 14 octobre, lundi 18 novembre,  
lundi 9 décembre à l'Entr'acte  
(17 rue Jules Ferry).  
Sur rendez-vous de 17h30 à 19h.  
04 76 68 88 01

## LE FORUM SENIORS: UN TEMPS FORT À NE PAS MANQUER

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU CCAS PROPOSE POUR LA SECONDE ANNÉE AUX SENIORS, AUX AIDANTS ET AUX FAMILLES DE PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES DE PARTICIPER AU FORUM SENIORS.

Un rendez-vous dont la thématique pour cette session 2019 est: «Plein d'infos pour bien vieillir». Comme l'année passée, des organismes partenaires tels que les caisses de retraite, le Centre Malraux, ainsi que des associations d'aide à domicile, viendront tenir des stands le 24 octobre salle Malraux de 15h à 18h pour répondre à toutes les questions que se posent les retraités. En plus des stands, des animations seront proposées toute l'après-midi sur le thème de la médiation animale ou des jeux intergénérationnels. Et bien sûr un moment convivial sera proposé aux participant(e)s en milieu d'après-midi! Alors venez nombreux!

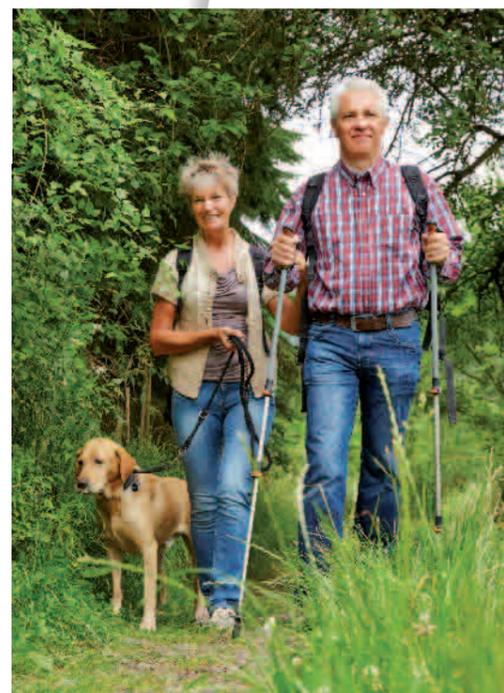
## CONNAISSEZ-VOUS LE PROGRAMME: MARCHONS DANS NOS CAMPAGNES?

PARFOIS AVEC L'ÂGE OU SUITE À UNE MALADIE, IL EST DIFFICILE DE TROUVER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE QUI NE SOIT PAS TROP INTENSE.

«Marchons dans nos campagnes» est un programme qui propose aux personnes ne pouvant pas ou plus pratiquer un sport de reprendre une activité physique doucement sans brusquer leur corps ou leurs articulations. Cette activité est tout particulièrement adaptée aux seniors qui ne sont pas en mesure de suivre le rythme des randonnées proposées par le club de marche du Centre Socioculturel André Malraux. Une animatrice de l'association Siel bleu donne aux participants rendez-vous devant

le Centre Socioculturel André Malraux tous les lundis matin à partir de 9h. La durée et la difficulté du parcours sont adaptées en fonction des capacités des présents.

Si vous souhaitez participer à «Marchons dans nos campagnes» n'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale au 04 76 68 88 01.



## ACHAT D'UNE PARCELLE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DU CLOS MOURET



Quartier de Haute-Jarrie un lotissement dénommé Clos Mouret composé de maisons individuelles s'est construit. Dans le permis d'aménager une parcelle a été réservée à la création de trois logements sociaux souhaités sous forme de trois maisons jumelées et s'intégrant dans le lotissement constitué de maisons individuelles. Un engagement a été pris entre le lotisseur et la commune pour que si le

lotisseur finalement ne souhaitait pas ou ne pouvait pas réaliser ces constructions, celui-ci s'engageait à vendre la parcelle à la commune à un prix initialement fixé dans l'acte notarié. Cette dernière se chargerait ensuite de trouver un bailleur social prêt à réaliser l'opération. En septembre dernier le Conseil municipal a voté une délibération autorisant le maire à se porter acquéreur de la parcelle.

### EN BREF

#### PERMIS DE CONSTRUIRE DU CABINET MÉDICAL

Deux médecins et le cabinet d'infirmières de Basse-Jarrie portent le projet de construction d'une maison médicalisée à proximité de l'école maternelle Victor Pignat. Le permis de construire du bâtiment a été délivré.



## UN BAIL LOCATIF SIGNÉ ENTRE LA MAIRIE ET L'USJC RUGBY

**FIN AOÛT UN BAIL DIT « EMPHYTÉOTIQUE » (\*) A ÉTÉ SIGNÉ ENTRE LE MAIRE DE JARRIE, RAPHAËL GUERRERO ET LE PRÉSIDENT DE L'USJC RUGBY, JULIEN BLANC.**

La commune loue au club de rugby le terrain de 1000m<sup>2</sup> se trouvant sur la plateforme située derrière les tribunes et sur lequel avait été aménagé initialement le terrain d'entraînement des cyclos BMX. L'USJC Rugby va y réaliser les travaux d'aménagement à ses frais d'un montant de 110000 euros pour créer un terrain d'entraînement en matière synthétique pour le gazon reposant sur une base en liège. L'objectif est de soulager la pelouse du stade Pillet qui souffre de sa surfréquentation et dont l'usage sera désormais dévolu aux seules

compétitions. Le bail de location est d'une durée de 18 ans et l'USJC s'acquittera d'un loyer d'un montant de 665 euros par an. Ce tarif a été fixé après avis auprès de France Domaine, un organisme public.

(\*) Extrait du site internet du ministère des Sports: «Bail de longue durée exercé sur un terrain appartenant à une collectivité. Un bien immobilier appartenant à une collectivité territoriale peut faire l'objet d'un bail emphytéotique prévu à l'art. L451-1 (c. rural et pêche maritime), en vue de l'accomplissement, pour le compte de la collectivité territoriale, d'une mission de service public ou en vue de la réalisation d'une opération d'intérêt général relevant de sa compétence... ou en vue de la réalisation d'enceintes sportives et des équipements connexes nécessaires à leur implantation.»

## LE PROJET DU LOCAL DE LA DIANE (SUITE)

**APRÈS L'ABANDON DE L'IMPLANTATION DU LOCAL DU PLÂTRE PUIS DANS LA FORÊT DES FRETES, PUISQUE FINALEMENT LES CHASSEURS AVAIENT BESOIN D'UN ACCÈS À L'EAU POTABLE, LA MAIRIE A PROPOSÉ À LA DIANE DE JARRIE DE CRÉER UNE EXTENSION À L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT DE LA CASERNE DES POMPIERS.**

Avant cela, la mairie a demandé l'avis de la cheffe de caserne, Delphine Sanvoisin, qui ne voit pas d'incompatibilité entre les activités de la caserne et la nouvelle construction. Cette extension sera située à l'arrière de la caserne au bout du parking. D'une surface de 60m<sup>2</sup>, le local disposera d'une zone de stockage, d'un WC et d'une pièce technique carrelée. L'association aura aussi accès à la salle de réunion déjà existante au premier étage de la caserne. Le permis de construire va être déposé dans le courant de l'automne.



## DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX MONTÉE DES CLARES

LA COMMUNE PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS OÙ SE TROUVE ACTUELLEMENT L'UN DES PARKINGS DU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX L'A CÉDÉ À UN BAILLEUR SOCIAL, L'OPAC38.

Un permis de construire a été délivré le 1<sup>er</sup> août dernier et valide la construction de neuf logements (deux T2, quatre T3 et deux T4). La façade se présente comme un ensemble de maisons jumelées dont certaines parties comportent un étage d'une hauteur maximum de 7,55 mètres. Les logements en rez-de-chaussée disposeront d'un petit espace vert privatif et sont tous construits pour permettre de les louer à des personnes à mobilité réduite. Ils ont été pensés pour s'intégrer le plus parfaitement au terrain et au paysage environnant. Les travaux devraient débuter dans le courant de l'année 2020. Un groupe de travail sera constitué pour étudier l'aménagement des nouvelles places de parking avec les habitants du secteur et le Centre Socioculturel André Malraux.

## Le saviez-vous ?



### LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) ENCADRE DE FAÇON PRÉCISE LES DIMENSIONS ET L'ASPECT DES CLÔTURES QUI ENTOURENT LES PROPRIÉTÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL.

Une clôture ne peut dépasser un maximum de 2 mètres de hauteur. Les murs pleins sont désormais interdits dans le PLU. Dans le futur PLUI cette hauteur passera à 1,8 m.

Une clôture peut se composer :

- D'une clôture simple,
- D'un muret d'une hauteur maximum d'1,2 m surmonté d'une clôture ou d'une palissade ajourée. L'ensemble ne peut pas excéder 2 mètres.

Les matériaux de couleur blanche sont interdits, car la réverbération en cas de soleil est trop importante

ce qui nuit à une bonne intégration dans son environnement.

Et si vous souhaitez planter une haie pour l'associer à votre clôture, la mairie vous conseille de choisir des essences locales et variées en évitant ainsi les haies mono-végétales, qui s'intègrent peu dans l'environnement et qui ont les inconvénients d'être plus sensibles aux maladies et moins propices à l'accueil de la faune. Le futur PLUI comportera un règlement un peu différent concernant les clôtures que l'actuel PLU.

## LES INONDATIONS AUX CHABERTS : SUJET D'UNE RÉUNION PUBLIQUE

LE 8 JUILLET DERNIER, RAPHAËL GUERRERO, MAIRE DE JARRIE A SOUHAITÉ CONVIER LA QUINZAINE D'HABITANTS DU QUARTIER DES CHABERTS QUI ONT ÉTÉ INONDÉS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER ET LE 21 JUIN DERNIER.



Au total devant douze Jarrois et au côté du directeur des Services Techniques, Christophe Arthaud, le maire a exposé les causes de ces débordements (piétinements des berges du Maléga par des animaux, obstruction du regard à côté de l'immeuble du Pré de Murinais,

etc.). Il a aussi présenté toutes les actions menées par la commune depuis le début de l'année qui a pris l'initiative en lieu et place de la Métropole, dont c'est la compétence, de créer un ouvrage de rétention d'eau au-dessus de l'ensemble immobilier Grand-Champ (voir article sur cette même page), de curer le ruisseau et de couper certains arbres. Le maire a aussi annoncé que dans le cadre des travaux de la rue de la Pierre du Perron, il a été demandé à Grenoble-Alpes Métropole de construire une nouvelle conduite d'eau pluviale sous la route, afin de délester la conduite existante, mais sous-dimensionnée, lors d'épisodes orageux importants. La réunion s'est ensuite poursuivie par les questions des habitants du quartier dans une ambiance conviviale.

## UNE PROTECTION CONTRE LES CRUES QUARTIER DES CHABERTS

EN JANVIER ET JUIN DERNIERS, DES ÉPISODES PLUVIEUX IMPORTANTS ONT EU POUR CONSÉQUENCE DES INONDATIONS CHEZ UNE DIZAINE D'HABITANTS DU QUARTIER DES CHABERTS (VOIR ARTICLE CI-DESSUS).



Plusieurs facteurs se sont associés : piétinement des berges du ruisseau en amont du quartier des Chaberts, sous-dimensionnement de certains tuyaux d'évacuation, végétations qui encombrant le lit du Maléga. Le maire Raphaël Guerrero a donc décidé que la commune prendrait en charge en lieu et place de Grenoble-Alpes Métropole désormais responsable de la gestion des cours d'eau la création d'un ouvrage de protection contre les crues du Maléga. Ce projet a fait l'objet d'une étude par un cabinet spécialisé et a obtenu l'accord de la préfecture. Les

travaux ont débuté en septembre et consistent en la création d'un aménagement en terre qui coupera la trajectoire de l'eau qui s'écoule superficiellement sur les terrains depuis les champs de Bon Repos en direction du quartier des Chaberts. Cet ouvrage permettra aussi de rediriger l'eau vers le lit du ruisseau. Il est construit au-dessus du nouvel ensemble immobilier Grand-Champ.

## En bref

### > CANTINE SCOLAIRE DU LOUVAROU

L'avant-projet définitif a été rédigé détaillant le programme des travaux à venir mais aussi le choix des matériaux permettant de consulter les entreprises. Il permet de finaliser le dossier de permis de construire qui a été remis au service instructeur de la mairie à l'automne. Pour ce type de bâtiment le délai d'instruction est de quatre mois. Selon le calendrier établi, les travaux débiteront en janvier 2020.



### > L'ENTR'ACTE

Des panneaux pour atténuer le bruit dans la salle d'activité ont été intégrés au plafond. Des mesures acoustiques ont été réalisées en juillet afin d'évaluer le confort sonore permis par ces installations.

### > NOUVEAU BÂTIMENT DE LA RIBAMBELLE

L'avant-projet définitif a été rédigé. Il a permis au cabinet d'architectes de préparer le dossier de permis de construire pour le compte du SICCE (Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance). Ce dernier a été déposé au service instructeur de la mairie. Pour un tel permis le délai d'instruction est de quatre mois. Selon le calendrier établi, les travaux devraient débiter en janvier 2020. Des travaux de viabilisation du terrain vont débiter à l'automne par la création d'une tranchée passant entre la cantine et l'école pour permettre le passage des réseaux d'eau, assainissement, fibre et électricité.

### > CLOCHE DE L'ANCIENNE ÉGLISE JÉSUS OUVRIER

La cloche de l'ancienne église Jésus Ouvrier est partie dans les locaux de l'entreprise Bodet pour une réparation complète de son mécanisme et de la cloche en elle-même. Une subvention a été demandée au Département. Elle sera fixée dans le clocher des Charbonnaux.



### > FERME DU CLOS JOUVIN

Cet été une entreprise a été missionnée pour déposer la moitié de la toiture de la ferme du Clos Jouvin. Les tuiles, pour cette partie de la couverture étaient en trop mauvais état pour être conservées. L'autre moitié du toit est encore en suffisamment bon état pour ne pas être touchée.



### > LES ÉCLAIRAGES DE NOËL : LA COMMISSION A PRIS SES DÉCISIONS

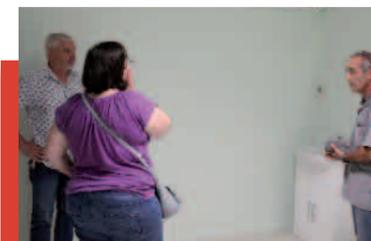
Un groupe de travail constitué d'élus(\*) et des techniciens responsables du dossier ont pris du temps l'année passée pour évaluer sur le terrain les éclairages de Noël. Suite à ce diagnostic, ils ont pris plusieurs décisions qui prendront forme en décembre prochain. « Certaines décorations étaient anciennes et nous avons fait le choix de les changer pour en acheter des neuves qui ont le mérite d'utiliser des Led et donc d'être moins consommatrices d'énergie » explique Jean-Pierre Aubertel, premier adjoint. Les élus souhaitent aussi renforcer le nombre de décorations à des endroits de forts passages, comme l'entrée de la commune dans le secteur de Basse-Jarrie, l'avenue de la Gare ou encore rue de la Bascule. Les autres secteurs conserveront leurs décorations comme les années passées.

(\*) Jean-Pierre Aubertel, Yolande Fornier, André Mariat, Jean-Michel Parrot et Danièle Simiand.

## LA JEUNESSE JARROISE VALORISE LE PATRIMOINE COMMUNAL

DÉBUT JUILLET EST SYNONYME DE CHANTIERS JEUNES.

Deux groupes de jeunes Jarrois(e)s encadrés par des professionnels de l'ASIF (anciennement le GILIF) se sont réparti les travaux à réaliser durant les quinze jours de cette nouvelle session. La mairie a demandé que les travaux de peinture débutés au Centre Socioculturel André Malraux se poursuivent. Un autre groupe s'est consacré à repeindre la grande salle de l'espace Albert Royer dans un jaune soleil chaleureux. Grâce aux chantiers jeunes, le portail d'entrée du parc du Clos Jouvin situé place Xavier Jouvin a retrouvé tout son éclat grâce à un décapage et une nouvelle peinture. D'autres jeunes ont travaillé à l'entretien du site de Bon Repos. Les jeunes très efficaces ont réalisé d'autres travaux non prévus : comme retirer le lierre qui court sur le mur du parc du Clos Jouvin ou encore la reprise de la faïence dans la cuisine de l'espace Albert Royer.

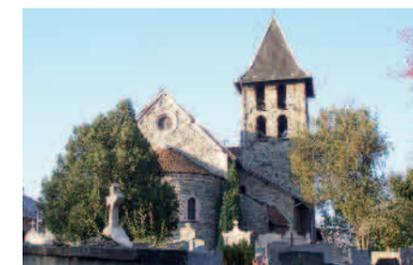


### LE LOCAL DES MÉDECINS EST PRÊT AU DOMAINE DE L'ENCLOS

Après s'être portée acquéreur de l'ancien local des dentistes, la mairie de Jarrie a fait faire des travaux dans cet espace, essentiellement réalisés par les services techniques : peinture, rénovation du sol de la salle d'examen, changement du WC, vérification de la conformité électrique, installation de lave-mains. Une isolation acoustique a été ajoutée, afin de respecter la confidentialité des rendez-vous. Les deux médecins intéressés par le local ont signé leur bail de location et ont reçu les clés du logement à la fin de l'été. Ils ont désormais pris possession des lieux, y ont installé leur matériel professionnel et ont débuté leur activité.

## ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE : TRAVAUX D'ENTRETIEN TOITURE ET VITRAUX

Un drone a survolé la toiture de l'église Saint-Étienne pour en évaluer l'état. Ce survol a permis de constater que des tuiles de faîtage manquaient et un certain nombre de tuiles étaient abîmées. Pour éviter les infiltrations dans le bâtiment, un couvreur a été sollicité cet été pour remplacer les tuiles endommagées ou manquantes. Concernant les vitraux qui sont eux aussi en mauvais état, un groupe de travail va être constitué pour réfléchir aux choix à prendre concernant. Une demande de subvention a été soumise au Département.



## PIERRE DU PERRON : DÉBUT DE LA SECONDE PHASE DU CHANTIER

**ENTRE LE DÉBUT DU MOIS DE JUILLET ET LA MI-SEPTEMBRE, LES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES SE SONT DÉROULÉS RUE DE LA PIERRE DU PERRON.**



La rue a été rouverte à la circulation pour la rentrée scolaire. Les tranchées ont été recouvertes d'un revêtement provisoire pour rendre plus aisée la circulation des véhicules. Désormais c'est la phase d'enfouissement des réseaux de téléphonie et d'électricité qui va être réalisée sous la responsabilité du Syndicat des Énergies du Département de l'Isère ou SÉDI. Une nouvelle tranchée sera ouverte pour permettre l'enfouissement de ces réseaux. La mairie souhaiterait qu'en parallèle se réalisent les travaux prévus d'enfouissement du réseau d'éclairage public qui est sous sa responsabilité, afin de réduire au maximum la durée du chantier pour les riverains. Durant la seconde phase du chantier, la rue de la Pierre du Perron sera de nouveau fermée à la circulation durant la journée. Une attention toute particulière sera portée au carrefour de la Combe / rue de la Pierre du Perron afin de la maintenir ouverte, sauf intervention ponctuelle pour permettre la circulation des véhicules. Un groupe de travail composé de riverains volontaires a été constitué et se réunira prochainement dans le cadre d'une réflexion relative à l'aménagement définitif de la rue.



## LA NATURE AU CENTRE D'UNE NOUVELLE ANNÉE DES INTERMÈDES

**DANS LE CADRE DES INTERMÈDES, LES MÉDIATHÈQUES DE CHAMP SUR DRAC, JARRIE, SÉCHILLENNE, VAULNAVEYS-LE-HAUT ET VIZILLE S'ASSOCIENT POUR TRAVAILLER ENSEMBLE AUTOUR DU THÈME DE LA NATURE ET DE LA DÉCOUVERTE DE NOTRE ENVIRONNEMENT.**

« Nous sommes partenaires de l'association *Naturévo* basée à Séchillienne dont les membres sont des explorateurs scientifiques : biologistes, botanistes, archéologues qui explorent des espaces vierges de toute activité humaine pour y réaliser des recherches scientifiques » précise Estelle Mondin, la directrice de la médiathèque. À partir de la rentrée, des classes de Jarrie vont travailler sur la faune et la flore qui les entourent, en particulier en allant à la découverte des espèces qui composent le parc du Clos Jouvin. À l'automne, elles pourront aussi assister à une projection d'un film sur le Makay (Madagascar) afin d'élargir leur horizon naturaliste. « Nous allons travailler sur cette même thématique avec le groupe des seniors de *Trait d'Union* » conclut la directrice. La programmation, en cours de construction, se dévoilera au cours de l'année et sera présentée dans les différents supports de communication de la commune.



## La « numothèque » Grenoble-Alpes accessible à tous les Jarrois

**DEPUIS LE 14 SEPTEMBRE, LES JARROIS(E) PEUVENT SE CONNECTER À LA NUMOTHÈQUE MÉTROPOLITAINE GRENOBLE-ALPES VIA UN LIEN SUR LE SITE DE LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT.**

*Cette bibliothèque numérique offre de nombreuses ressources en ligne : romans, musique, films, documentaires, presse, auto-formation, collections patrimoniales, accès à la bibliothèque universitaire... auxquelles tous pourront accéder depuis chez eux. Il suffit de s'inscrire à la médiathèque ! Cet outil ne sera pas facturé à la commune car Grenoble-Alpes Métropole prend en charge le coût de ce service pour les communes de moins de 10 000 habitants et le Département prend en charge la mise à niveau du matériel.*

## LE SLAM COMME FIL CONDUCTEUR

## ZIM ET LE SLAM À L'HONNEUR À LA MÉDIATHÈQUE

**VENDREDI 22 NOVEMBRE À 20 H30 SE DÉROULERA UN CONCERT DU GROUPE ZIM, DUO CONSTITUÉ DU CHANTEUR ZIM ET DE RÉMI VIDEIRA, MUSICIEN.**

« Cette soirée viendra clôturer en beauté un projet mené en lien avec Ali Mendess, responsable du secteur jeunes au Centre Socioculturel André Malraux et la médiathèque. Nous invitons les jeunes à s'initier au Slam » confirme Estelle Mondin, directrice de la médiathèque. Cet atelier d'écriture qui se déroulera durant les vacances d'automne sera animé par Aude Fabulet. Quant au concert, il sera mâtiné d'une pointe de rap, mais aussi de slam. De la chanson urbaine, mais qui s'adresse à tout un chacun !

## LE FESTIVAL « LES ALLÉES CHARENT » FAIT ESCALE À JARRIE

**LE FESTIVAL « LES ALLÉES CHARENT » EST PORTÉ FINANCIÈREMENT PAR LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE ET GÉRÉ PAR L'AIDA 38<sup>(\*)</sup>.**

Il programme 80 concerts par an l'automne, l'hiver et l'été, mais uniquement dans des lieux patrimoniaux du département. « Nous avons soumis la candidature de la commune à l'AIDA 38 qui se charge de la programmation pour le compte du département de l'Isère. Cette dernière nous a fait trois propositions adaptées au lieu du concert » explique Hugo Legris, responsable du service culturel. C'est à l'espace culturel Paul Bernard qu'un duo de violons se produira **LE 18 OCTOBRE** prochain à 20 h 30 ! Et en plus le concert est gratuit.

### À NOTER

→ L'ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD ACCUEILLERA AUSSI PROCHAINEMENT LA COMPAGNIE ACOUR EN RÉSIDENCE AFIN QU'ELLE PUISSE Y RÉPÉTER SON PROCHAIN SPECTACLE.

(\*) AIDA : Agence Iséroise de la Diffusion Artistique.



## RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN INFORMATIQUE

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA MAIRIE FAISAIT APPEL À UN PRESTATAIRE EXTÉRIEUR POUR LA GESTION DE SON PARC INFORMATIQUE. MAIS LES BESOINS GRANDISSANT ET LES INTERVENTIONS SE MULTIPLIANT, SURTOUT AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DES ACTES, IL EST DEVENU MOINS ONÉREUX DE CRÉER UN POSTE DE TECHNICIEN PLUTÔT QUE DE FAIRE APPEL À UNE SOCIÉTÉ.

Un agent vient d'être recruté et a pris ses fonctions le 2 septembre dernier. Michaël Da Maren partage donc son temps depuis quelques semaines entre les mairies de Brié-et-Angonnes et de Champagner, chacune pour 10% son temps de travail, le Syndicat Intercommunal de Coopération des Compétences Enfance pour 5% et le reste pour la mairie de Jarrie dans le cadre d'un partenariat entre communes et intercommunalité. Outre la gestion des équipements existants, il a pour mission de contribuer au développement des outils informatiques et de télécommunication nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité. Ce jeune trentenaire papa de deux petits enfants

dispose déjà d'une solide expérience dans le domaine de la maintenance informatique. En effet, il travaillait depuis 12 ans à la mairie de Meylan au service informatique où il s'occupait plus particulièrement du serveur, des questions liées à sauvegarde et de la téléphonie. «*Je voulais me lancer de nouveaux défis professionnels en intégrant un poste où tout est à construire et plus polyvalent que celui que j'occupais. Étant seul je devrais réaliser l'ensemble des tâches et verrais plus d'aspects de mon métier*» confie Michaël qui n'est pas non plus mécontent de rapprocher son emploi de son domicile et qui apprécie de travailler dans une collectivité à taille humaine.



## LES CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES

AUJOURD'HUI, LES CONCESSIONS DANS LES CIMETIÈRES SONT DE DURÉES DIVERSES.

Il est souvent difficile de retrouver le concessionnaire pour les services communaux car nombre d'entre eux déménagent ou changent leurs coordonnées téléphoniques. Pourtant ces informations sont nécessaires, afin de proposer le renouvellement de la concession à la famille des défunts. Alors si vous avez un doute sur la fin de la concession d'un proche, si vous êtes responsable d'une concession et que vos coordonnées ont changé, n'hésitez pas à contacter la mairie pour mettre à jour le dossier de concession de vos proches.

CONTACTEZ LA MAIRIE :

04 76 68 88 01



## CRÉATION D'UN NOUVEAU BUREAU DE VOTE À HAUTE-JARRIE

JARRIE COMPTE 3 BUREAUX DE VOTE. UN PAR HAMEAU, AVEC ENVIRON 1 000 ÉLECTEURS À BASSE-JARRIE, 700 AUX CHABERTS ET PLUS DE 1 200 À HAUTE-JARRIE.

La préfecture préconise qu'un bureau de vote compte autour de 1 000 votants. Afin de fluidifier le processus de vote et permettre aux assesseurs d'organiser le scrutin sereinement, les élus de Jarrie ont décidé la création d'un nouveau bureau de vote à Haute-Jarrie, portant ainsi à quatre le nombre de bureaux de vote sur la totalité de la commune.

Le nouveau bureau de vote sera opérationnel pour les prochaines élections municipales. Il sera installé dans la salle d'évolution de l'école maternelle du Louvarou. La répartition des électeurs se fera en fonction d'une limite géographique établie de part et d'autre de l'avenue du Général de Gaulle. Les habitants qui se verront affectés au nouveau bureau de vote recevront une nouvelle carte d'électeur et un courrier leur donnant le détail des rues concernées par ce transfert.

## LE TOIT DU CHÂTEAU DE BON REPOS



SAMEDI 21 SEPTEMBRE À L'OCCASION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE, RAPHAËL GUERRERO, LE MAIRE, JOSIANE BONNET ET ANNE GÉRON, LA PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE BON REPOS ONT SIGNÉ SYMBOLIQUEMENT LA DEMANDE DE DÉPÔT DU PERMIS DE CONSTRUIRE DU TOIT DU CHÂTEAU DE BON REPOS.

Cette signature faisait écho à celle de la souscription signée il y a un an. Cet événement festif s'est déroulé sous les yeux d'un public nombreux venu découvrir le château à l'occasion des Journées du patrimoine. Ils ont pu alors assister à une représentation d'une partie du spectacle «*Le Château est à vendre*» par les acteurs de la Compagnie du Château ivre.

La vraie demande sera déposée dans les jours qui suivent l'impression du journal par l'architecte en charge du projet. L'instruction pour les bâtiments accueillant du public dure six mois. La pré-instruction sera prise en charge par le service urbanisme de la commune et concerne des aspects du permis liés par exemple à l'écoulement des eaux pluviales. Ensuite le dossier sera transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui donnera son accord final sur le projet.

### A NOTER

#### → UN TIMBRE POUR BON REPOS

Le château de Bon Repos a été retenu parmi les 265 projets soutenus par la Mission Stéphane Bern et par la Fondation du patrimoine pour figurer sur un carnet de 12 timbres-poste mis en vente depuis le 13 septembre dénommé «*Ensemble sauvons notre patrimoine*».

## LES VERRES RÉUTILISABLES REMPLACENT LES GOBELETS EN PLASTIQUE À LA MAIRIE

Souhaitant réduire les déchets plastiques, les élus ont décidé de passer commande de 500 verres réutilisables.



Aux couleurs de la commune, ces verres serviront pour toutes les manifestations municipales. Ces derniers sont par ailleurs produits dans le sud de la France et ont donc un bilan carbone plus acceptable.

Des verres réutilisables ont déjà été achetés l'année passée à l'occasion du lancement de la souscription pour la reconstruction du château de Bon Repos.

## LES ARBRES ET LES HAIES, CONNAISSEZ-VOUS VOS OBLIGATIONS ?

L'ARTICLE 671 DU CODE CIVIL RÉGLEMENTE LA HAUTEUR DES HAIES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ. DANS UNE LIMITE DE 2 M DE PROFONDEUR À PARTIR DE LA LIMITE DE TERRAIN, LES PROPRIÉTAIRES NE PEUVENT PAS LAISSER POUSSER LEURS ARBUSTES OU LES ARBRES PLANTÉS À PLUS DE DEUX MÈTRES DE HAUT. PAR AILLEURS, LES PLANTATIONS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES À AU MOINS 50 CM DE LA LIMITE DE TERRAIN.

En outre, le long des voies publiques, il est strictement interdit de laisser dépasser les branches des arbres en dehors de la limite de terrain. Les plantations ne doivent pas gêner la circulation des piétons le long du trottoir, ainsi que le travail des agents communaux ou intercommunaux.

La taille des haies et des arbres reste sous la responsabilité du propriétaire du terrain. Le personnel communal n'a pas le droit d'intervenir en lieu et place de ce dernier. Par ailleurs, tout comme le déneigement du trottoir, les propriétaires doivent nettoyer les feuilles mortes ou la chute des fruits, branches, etc., au droit de leur propriété.



### À NOTER

→ GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLÉ, POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, MAIS AUSSI POUR MAINTENIR SON PARC DE VÉHICULES EN BON ÉTAT, PRÉCISE QU'ELLE MODIFIERA LES CIRCUITS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SI DES ARBUSTES OU DES ARBRES CONTRAignent LA PROGRESSION DE LEURS VÉHICULES.

## LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES-TIGRES

LA COMMUNE DE JARRIE EN PLUS DES ACTIONS MENÉES PAR LE SERVICE ENVIRONNEMENT A ADHÉRÉ EN 2018 À EID (ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE RHÔNE-ALPES POUR LA DÉMOUSTICATION).

L'entente répond aux demandes des particuliers et se déplace à votre domicile pour vous aider à lutter contre le moustique-tigre en donnant les bons gestes à suivre.

N'hésitez pas à les contacter grâce au formulaire de contact se trouvant sur leur site internet : <https://www.eid-rhonealpes.com> afin qu'un agent puisse prendre rendez-vous avec vous. Ce service est gratuit pour les habitants.



### À noter

Les pulvérisations d'insecticides sont limitées aux seules communes au sein desquelles on détecte la présence de maladies dangereuses pour l'homme et transmissibles par les piqûres de moustique comme la dengue. Ces campagnes doivent obtenir l'autorisation des autorités sanitaires et n'éradiquent que les moustiques adultes, afin d'empêcher la transmission de la maladie à l'homme. Les œufs et larves ne sont pas exterminés.



## LE RUGBY À TOUCHER GLANE DE BEAUX RÉSULTATS

EN JUIN DERNIER LES ÉQUIPES VÉTÉRANS (LES PLUS DE 35 ANS) ET LES FÉMININES SONT ALLÉES LOIN EN FINISSANT 7<sup>e</sup> ET 8<sup>e</sup> AU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY À TOUCHER.

Ces résultats sont très honorables car la Fédération de rugby a regroupé les régions en ligue et désormais les équipes concourent dans une ligue regroupant Auvergne et Rhône-Alpes comprenant un plus grand nombre de clubs. Seuls les deux premiers de chaque ligue peuvent partir au Championnat de France. Les vétérans ont perdu face au futur Champion de France et les féminines contre l'une des deux équipes finalistes.



Alors, bravo à toutes et à tous !

## L'USJC RUGBY DÉCROCHE SES 2 ÉTOILES

L'USJC RUGBY DU HAUT DE SES PRESQUE CENT PRINTEMPS EST UN CLUB HYPERACTIF ! EN PLUS DE TOUTES LES ACTIONS MENÉES, L'ASSOCIATION A PRÉSENTÉ DÈS 2015 UN DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY AFIN D'OBTENIR UN LABEL D'EXCELLENCE. LABEL OBTENU HAUT LA MAIN !



Cette année, le club a soumis à nouveau sa candidature, avec un dossier à remplir très complet qui passe en revue, les effectifs, les actions menées, les équipements sportifs, etc. Et la bonne nouvelle est arrivée au début de l'été avec un label deux étoiles décerné par la FFR à l'USJC rugby. « Les conditions d'obtention du label se sont fortement élevées. En France seuls trois clubs ont obtenu trois étoiles. En Isère nous ne sommes que quatre clubs à obtenir le label deux étoiles pour cette année » confirme Benjamin Perrier. Bien évidemment, tous les membres du club sont très contents car cette labellisation valable cinq ans récompense une somme de travail très importante de la part des bénévoles qui l'animent. « Nous avons la chance d'avoir une augmentation d'effectifs de 20 % et aujourd'hui l'USJC compte 243 licenciés » conclut l'ex-rugbyman. Ainsi et comme ces dix dernières années, plus besoin d'entente avec d'autres clubs pour former les équipes. Le label permet aussi de recevoir une somme d'argent, 1250 euros et des supports de communication pour le club.

## CHANGEMENT DE DIRECTION AU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX

**IL Y A SIX ANS, JOUR POUR JOUR, GUILLAUME ARSON FAISAIT SES PREMIERS PAS EN TANT QUE DIRECTEUR DU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX.**

Venu de Bretagne, très rapidement il fédère les équipes et le comité de direction de l'association autour de lui, grâce à son écoute, son ouverture aux autres et ses projets pour le Centre. Il a piloté d'importants dossiers durant ces six années comme le renouvellement du projet associatif, la mise en place des Temps d'Activité Périscolaire ou TAP ou plus récemment a répondu avec succès à l'appel d'offres lancé par la mairie relatif

au contrat de Délégation de Service Public signé entre la mairie et le Centre concernant les activités périscolaires. Mais le mal du pays et son envie de se frotter à de nouveaux défis professionnels ont pris le dessus. Guillaume a débuté à la mi-septembre à la direction de la mission locale du pays de Morlaix. « Cette expérience de six années a été riche pour moi. Je retiendrai de mon expérience jarroise, la relation privilégiée qu'entretiennent le Centre et la



mairie, qui est toujours présente du point de vue humain et financier pour nous soutenir dans nos projets » conclut Guillaume Arson.

Les élus de Jarrie souhaitent à Guillaume Arson une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions tout en regrettant son départ.

Lors de l'impression du journal, le nom de son successeur n'est pas encore connu.



## UNE NOUVELLE ACTIVITÉ PROPOSÉE AU CENTRE : LES ÉCHECS

**Depuis la rentrée, une nouvelle activité est ouverte aux adhérents du Centre Socioculturel André Malraux : les échecs.**

Deux habitants passionnés de ce jeu, l'un Chenillard Alain Bobinski et l'autre Jarrois Marc Guétaz, sont venus rencontrer le directeur du Centre pour lui proposer de créer et d'animer des sessions d'échecs. En effet, ils en avaient assez de jouer tous les deux et ont surtout envie de partager leur passion commune. Deux créneaux horaires sont ouverts le mardi de 18h à 21h30 et le vendredi de 14h à 17h à la salle de La Ribambelle aux Chaberts. Une cotisation modique sera demandée, puisque cette activité est encadrée par des bénévoles. Par ailleurs, les deux animateurs apporteront dans un premier temps plusieurs jeux d'échecs. Les gens pourront ainsi venir à leur guise pour pratiquer ce jeu si apprécié et accessible à toute tranche d'âge.



## AU CENTRE MALRAUX, LE SPECTACLE CONTINUE

**ILS SONT CINQ GROUPES AU TOTAL, DES ENFANTS AUX ADULTES, À TRAVAILLER DES TEXTES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE AVEC FLORIAN DELGADO DANS LE CADRE DES ATELIERS THÉÂTRE DE MALRAUX.**

En juillet pour clôturer l'année, le professeur et les élèves montent sur les planches pour plusieurs représentations. Chaque groupe avait travaillé une pièce et chacune des représentations a fait l'unanimité. Le groupe d'adolescents a, quant à lui, présenté une création originale sur la thématique des migrants. « Cette pièce était vraiment très réussie grâce aux acteurs et à la mise en scène du spectacle » explique Guillaume Arson, directeur du Centre Socioculturel. À tel point que dans la salle le soir de la représentation, un responsable du festival « Migrant'scène » a eu un coup de cœur et a proposé à Florian Delgado



et aux acteurs de venir jouer le spectacle dans le cadre du festival (les 8 et 9 novembre prochains à la salle Navarre). Un bon moyen de donner une seconde vie au travail d'une année. « De plus parmi les élèves de Florian, une jeune

femme Clémentine a émis le souhait de devenir professionnelle. Florian a accepté de la faire travailler et de l'aider à créer un monologue, afin qu'elle puisse progresser dans son jeu » conclut le directeur du Centre.

## CONNAISSEZ-VOUS LE COMITÉ DES FÊTES ?

**Le Comité des fêtes marque son empreinte dans le paysage jarrois depuis 2011, date de la création de l'association. Mais finalement, peu de gens connaissent le Comité et les missions que son bureau s'est fixées.**



Le Comité a deux activités distinctes. Tout d'abord il organise des manifestations pour financer ses projets. « Dès notre création nous avons lancé le projet d'organiser une Saint-Jean dans le parc du Clos Jouvin. Cette manifestation s'est bien implantée et même si elle a pris différentes formes, elle est devenue un rendez-vous jarrois qui marque le début de l'été. Depuis nous avons aussi créé un vide-greniers et la Saint-Nicolas » explique Sandrine Deshairs, présidente du Comité des fêtes. Ces animations permettent à l'association de se financer et d'acheter du matériel comme des réfrigérateurs, du matériel divers comme des crêpières et ou des machines à hot-dog et très prochainement une tireuse à bière. « Notre but premier est de soutenir les associations dans leurs projets en mettant à leur disposition du matériel pour leurs manifestations » confirment les deux bénévoles. Ainsi toutes les associations jarroises peuvent faire appel au Comité pour lui emprunter du matériel.

**COMITÉ DES FÊTES**  
Tél. 06 18 67 31 13  
<http://comitedesfetes-jarrie.e-monsite.com>

## CONNAISSEZ-VOUS L'ASSOCIATION DRAC SOLIDARITÉ ?

TOUT A DÉBUTÉ PAR UNE RENCONTRE : CELLE DE BÉNÉVOLES AU RESTO DU CŒUR QUI CÔTOIENT DES RÉFUGIÉS ISOLÉS. POUR LEUR VENIR EN AIDE, DES CITOYENS INVESTIS CRÉENT L'ASSOCIATION DRAC SOLIDARITÉ EN JANVIER 2018.

« Nous sommes un collectif désormais constitué de 76 adhérents habitant dans les trois communes de Champagnier, Champ sur Drac et Jarrie » expliquent Michelle Bonnet et Agnès Taillefer. L'association a pour vocation d'accueillir un réfugié pendant 9 mois. « C'est l'association Welcome qui nous propose un candidat qui est impérativement un demandeur d'asile » expliquent les deux bénévoles. La personne est accueillie par certains bénévoles qui sont famille d'accueil. « Ce sont des familles qui disposent d'une chambre un peu indépendante du reste de la maison. Ces familles se relayent pour accueillir le ou la réfugié(e) chez eux. D'autres bénévoles aident la personne

accueillie dans ses démarches d'insertion ou donnent des cours de français » expliquent-elles. Il est demandé au réfugié de quitter la maison avant 9 h le matin et d'être de retour après 17 h pour l'inciter à faire des démarches lui permettant une intégration rapide. « Dans le processus il est important que la personne s'implique dans le monde associatif et entame les démarches pour pouvoir rester sur le sol français. Ces éléments sont pris en compte dans leur dossier par les autorités » confirment-elles. Aujourd'hui l'association compte 9 familles accueillantes, le reste des bénévoles est actif sur d'autres plans : financiers, cours de français, aides diverses. « Nous aimerions accueillir



une deuxième personne voire une famille. Mais pour cela il faut plus de bénévoles et/ou un lieu d'accueil indépendant » concluent Agnès et Michelle.

Contact : dracsolidarite@yahoo.com

## À LA DÉCOUVERTE DE LA COMPAGNIE DES 600 CIBLES

ÉMILIE GEYMOND, JARROISE, EST MONTÉE SUR LES PLANCHES À L'ADOLESCENCE. BEAUCOUP D'HABITANTS CONNAISSENT DEPUIS LONGTEMPS SES TALENTS SCÉNIQUES. L'ARTISTE PARTAGE SA PASSION POUR LE THÉÂTRE ET LES TEXTES AVEC SON COMPAGNON OLIVIER BOUJON.



ÉMILIE GEYMOND

« Olivier est clown hospitalier pour l'association Soleil Rouge. Il est intermittent du spectacle et a créé son solo de clown en 2013 "À visage découvert". Le mien c'était en 2017 "Cléopâtrak". Au départ nous faisons appel à des boîtes de production qui se chargeaient de vendre nos spectacles partout en France » confirme la jeune femme. En 2018 ils décident de sauter le pas et de créer une association, structure administrative porteuse de la nouvelle compagnie Les 600 cibles. « Nous avons créé notre compagnie en février 2018, pour nous permettre de diffuser nous-mêmes nos spectacles » confirme Emilie Geymond avant d'ajouter « Cette structure va aussi nous permettre de développer d'autres projets, comme proposer des stages de clowns à tout à chacun ou à des entreprises ». Il faut dire qu'Émilie est une experte dans le domaine, puisqu'elle intervient depuis 2004 pour enseigner le théâtre, comme au Centre Socioculturel André Malraux où elle donne des cours aux 3-5 ans, ou dans le cadre d'ateliers thématiques « parents/enfants ». « Le théâtre permet aux gens de changer d'angle de vue, de se connecter à soi avec auto-dérision et de se lâcher durant les séances. Le théâtre est un art qui fait du bien aux autres et à soi-même. Les 600 cibles c'est humour, fantaisie et flèches de tendresse dans du vivant » conclut Emilie Geymond.

CONTACT :  
Compagnie des 600 cibles  
Les600cibles@gmail.com  
Tél. : 06 88 49 88 93  
et 06 85 67 01 87



OLIVIER BOUJON

## SOANNE DANSE LABELLISÉE OR POUR LA SECONDE FOIS

FONDÉE PAR ANNE-SOPHIE CHEMIN L'ASSOCIATION SOANNE DANSE PROPOSE TOUTE UNE VARIÉTÉ D'ACTIVITÉS SPORTIVES ET DES COURS DE DANSE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE. CETTE ANNÉE ET POUR LA SECONDE FOIS, L'ASSOCIATION S'EST VU DÉCERNER LA PLUS HAUTE DISTINCTION : LE LABEL OR PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE DANSE.

Le label or est remis pour une durée de trois ans. « Nous avons déjà obtenu cette distinction en 2016. Nous avons eu la joie de la recevoir à nouveau en 2019 » explique Anne-Sophie Chemin. La Fédération récompense ainsi la qualité des cours, des équipements et aussi de l'implica-

tion de ses membres dans les instances fédérales. L'objectif est bien évidemment de promouvoir la danse et sa pratique auprès du plus grand nombre. « L'année passée l'association comptait 350 adhérents qui se répartissent entre les enfants et les adolescents qui suivent plutôt les cours de danse et les adultes qui s'inscrivent dans les activités fitness » confirme la jeune femme. Cette championne de danse de salon entraîne aussi trois couples de compétiteurs (un d'enfants, un d'adultes et un de seniors) ainsi qu'une équipe de solo team, jeune femme et homme dansant sans partenaire, et qui peuvent participer à des compétitions de danse de salon. « Nous élargissons régulièrement nos propositions de cours pour répondre aux attentes des Jarrois(e)s. Pour la rentrée nous avons ouvert un cours de yoga, de Pilates et de Body Balance » conclut Anne-Sophie.



## → COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

### Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.  
Vendredi de 9h à 14h en continu.  
Le standard téléphonique est ouvert à partir de 8h30.  
Parc du Clos Jouvin  
100 montée de la Creuse  
38560 Jarrie  
TÉL. 04 76 68 88 01  
mairie@mairie-jarrie.fr  
www.ville-jarrie.fr

### Centre Socioculturel Malraux

Lundi/mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h30. Mardi/jeudi : 14h - 18h30 (fermé les matins).  
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h.  
1 montée des Clares - 38560 Jarrie  
TÉL. 04 76 78 00 10

### Médiathèque Yvette Virot

Mardi : 15h30 - 18h. Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h. Vendredi : 15h30 - 19h. Samedi : 9h30 - 12h30.  
TÉL. 04 76 78 64 99

### Musée de la chimie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h - 17h30. Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du patrimoine.  
Parc du Clos Jouvin  
100 montée de la Creuse  
38560 Jarrie  
TÉL. 04 76 68 62 18

## → GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

**CONTACT VOIRIE 0 800 805 807**  
Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

**CONTACT DÉCHETS 0 800 500 027 (n° gratuit)**

**EAU POTABLE**  
→ Abonnement, factures : 04 76 86 20 70 (SPL Eaux de Grenoble-Alpes)

→ Problèmes techniques : 04 76 97 75 48 (Régie Eau Potable Grenoble-Alpes Métropole)

→ Astreinte : 04 76 98 24 27

## → ALERTES

### SIRÈNE D'ALERTE RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Afin de bien identifier cette sirène, vous pouvez l'écouter en appelant le numéro vert : 0800 50 73 05. Située sur le site industriel d'Arkema de Basse-Jarrie, elle est testée tous les premiers mercredis du mois à 12h05 précises.

### SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La mairie de Jarrie dispose d'un système d'alerte téléphonique pour prévenir les habitants si un incident survenait. Si votre numéro de téléphone a changé ou si vous souhaitez modifier un des numéros déjà entrés dans notre listing, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 68 88 01 ou mairie@mairie-jarrie.fr

## → LÉGISLATION

### FEUX PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, LES FEUX Y COMPRIS DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

**NUISANCES SONORES**  
Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués toute l'année que :  
Du lundi au vendredi : 8h - 12h / 14h - 19h30.  
Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h.  
Dimanche et jours fériés : 10h - 12h.

### RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Garçons et filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie muni(e)s de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour remplir la fiche de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense », pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales...

## DÉLIBÉRATIONS

### VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2019

#### → APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE DE JARRIE

Le Conseil municipal prend connaissance des résultats du compte administratif 2018 de la commune, dont le détail a été présenté lors de l'élaboration du budget primitif 2019.

Les résultats du compte administratif se présentent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	1 060 131,32€
Résultat de l'exercice :	277 637,78€
Résultat à la clôture de l'exercice :	1 337 769,10€
Restes à réaliser de 2018 :	- 631 525,17€

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	997 407,45€
Net disponible au titre de l'excédent reporté :	997 407,45€
Résultat de l'exercice :	136 831,24€
Résultat définitif de clôture :	1 134 238,69€

Décide d'affecter les résultats de la section de fonctionnement comme suit :  
Au report à nouveau : 1 134 238,69€  
Cette somme sera reprise au compte 002 - Excédent ordinaire reporté du budget 2019.

Le Maire précise que ces résultats ont été repris par anticipation au budget primitif 2019 et se retire avant le vote du compte administratif.

#### → APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DU RESTAURANT DU CLOS JOUVIN

Le Conseil municipal :  
Prend connaissance des résultats du compte administratif 2018 du budget du Restaurant du Clos Jouvin, dont le détail a été présenté lors de l'élaboration du budget primitif 2019.

Les résultats du compte administratif se présentent comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	76 515,89€
Résultat de l'exercice :	13 027,64€
Résultat à la clôture de l'exercice :	89 543,53€
Restes à réaliser de 2018 :	- 6 930,00€

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	14 970,70€
Net disponible au titre de l'excédent reporté :	14 970,70€
Résultat de l'exercice :	- 10 363,37€
Résultat définitif de clôture :	4 607,33€

Décide d'affecter les résultats de la section de fonctionnement comme suit :  
Au report à nouveau : 4 607,33€

Cette somme sera reprise au compte 002 - Excédent ordinaire reporté du budget 2019.

Le Maire précise que ces résultats ont été repris par anticipation au budget primitif 2019 et se retire avant le vote du compte administratif.

#### → VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF (APD) DU DOMAINE DE BON REPOS

Vu le Code de la commande publique  
Vu la délibération numéro 86 du 2 novembre 2015 portant sur le choix du maître d'œuvre et la signature du marché pour les missions complètes de maîtrise d'œuvre et d'ordonnement pilotage coordination des travaux, concernant le projet d'ensemble et la rénovation des bâtiments et les extérieurs du Domaine de Bon Repos, à Jarrie 38560.

Il est exposé le projet de restauration du Domaine de Bon Repos et la remise de l'APD (avant-projet définitif) du groupement du maître d'œuvre dont le mandataire est Bruno Morel.

#### 1) Il est proposé de retenir les travaux en phase APD pour les opérations suivantes :

- > Terrassement - VRD - Espaces Verts
- > Réseaux divers et raccordements
- > Réhabilitation de l'écurie pour accueil du public, rangements et locaux techniques
- > Réhabilitation de la ferme avec logement
- > Clos couvert du château, toiture en bois et couverture translucide, clos du bâtiment, mise en sécurité des installations mises à disposition du public, mise en conformité
- > Restitution des façades du château
- > La réfection de la grange : ces travaux seront à évaluer dans leur ensemble en les rapprochant de l'évolution de ce bâtiment en corps de ferme utilisable en équipement agricole, dans le cadre d'un partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole.

À ce titre, le Conseil municipal est informé du projet au stade de l'APD ;

La rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études, pourra ainsi être calculée ultérieurement sur la base de ces montants de travaux réactualisés opération par opération.

Des diagnostics et études ponctuels tels que : recherche d'amiante, de plomb, relevés topographiques, essais techniques, publications, etc., pourront être effectués en complément et au besoin de ces travaux prévisionnels.

#### 2) Il serait retenu dans un deuxième temps les travaux estimés en phase APD pour les opérations suivantes :

- > Réfection de la tour Est
- > Réfection de la tour Nord
- > La rénovation complète des menuiseries intérieures et extérieures en bois du château
- > Les aménagements des stationnements et VRD du site.

La rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études, pourra ainsi être calculée ultérieurement sur la base de ces montants de travaux réactualisés opération par opération.

#### 3) Les prix de cet APD seraient susceptibles d'évoluer à la baisse mais aussi à la hausse en fonction des aléas de chantiers et des contraintes techniques.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité :

> Prend note de l'avant-projet définitif du groupement de maîtrise d'œuvre Bruno Morel en date du 14 décembre 2018.

> Prend note des diverses demandes de subventions et des concertations avec les organismes compétents.

> Autorise Monsieur le Maire :

- À rédiger les ordres de services, notifications des opérations à venir aux maîtres d'œuvre et bureaux d'études et aux différents intervenants, et plus généralement à signer tous documents se rapportant à ces opérations.

- À demander la poursuite de ces études et travaux, notamment le dépôt de permis de construire par opération et la rédaction des pièces nécessaires de consultation des entreprises et la continuation des missions de maîtrise d'œuvre jusqu'à son terme.

- À signer toutes les pièces administratives et techniques associées à ces opérations pour mener à bien la réalisation de ce projet dans les limites des crédits inscrits aux budgets, ainsi que les démarches d'aides financières.

- À mettre en place un schéma directeur pluriannuel destiné à encadrer les objectifs de travaux du site de Bon Repos et ce sur 20 ans.

#### → SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION POUR LA GESTION ET L'ANIMATION DU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX, AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Le Maire propose au Conseil municipal d'octroyer une subvention de fonctionnement d'un montant de 152 303 euros à l'association de gestion et d'animation du Centre Socioculturel André Malraux, conformément à la convention partenariale d'objectifs et de moyens signée le 06 février 2018.

Cette somme a été votée au budget communal 2019 dans la section dépenses de fonctionnement au chapitre 6574.

Cette subvention de fonctionnement concerne toutes les activités du Centre André Malraux, excepté les activités de loisirs sans hébergement déléguées dans le cadre de la Délégation de Service Public mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette subvention de fonctionnement sera versée, conformément à l'article 3 de la convention intitulé « conditions de paiement », de la manière suivante :

En juillet 2019 : 40 % de la somme,  
En septembre 2019 : 40 % de la somme,  
1<sup>er</sup> semestre 2020 : 20 % de la somme, solde de la subvention ajusté selon le résultat d'exploitation 2019 de l'association.

### VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

#### → SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION RÉCIPROQUE POUR LA MUTUALISATION DES SERVICES DE POLICE MUNICIPALE DES COMMUNES DE JARRIE, BRIÉ-ET-ANGONNES, CHAMPAGNIER ET CHAMP SUR DRAC

Le Maire rappelle qu'une convention a été signée avec les communes de JARRIE, BRIÉ-ET-ANGONNES et CHAMPAGNIER dans le but de mutualiser les services de Police municipale afin d'optimiser le service rendu sur ces territoires. En effet, cette mutualisation a permis de créer un service de Police pluri-communale composé de 3 agents pour couvrir le territoire des trois communes. L'intervention des agents en équipe est ainsi plus efficiente et plus sécurisée qu'auparavant.

La commune de CHAMP SUR DRAC, dotée d'un service de Police municipale avec un agent à temps complet, souhaiterait que cette mutualisation soit étendue à son territoire.

Pour ce faire et afin que les agents puissent intervenir sur chacune des 4 communes, il convient de signer une convention de mise à disposition réciproque qui fixera le cadre de ces mises à disposition, l'organisation du service, les missions réalisées, ainsi que les conditions financières de réalisation de la dite convention. Cette convention prendrait effet au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

L'équipe serait ainsi composée d'un agent de la commune de JARRIE (temps plein), deux agents (un temps plein et un mi-temps) de la commune de BRIÉ-ET-ANGONNES, un agent (mi-temps) de la commune de CHAMPAGNIER et un agent (temps complet) de la commune de CHAMP SUR DRAC.

VOUS POUVEZ RETROUVER L'ENSEMBLE DES DÉLIBÉRATIONS SUR LE SITE INTERNET DE JARRIE : [www.ville-jarrie.fr](http://www.ville-jarrie.fr)

# LA RENTRÉE DES CLASSES 2019

LUNDI 2 SEPTEMBRE CE SONT PRÉCISÉMENT  
432 ENFANTS QUI ONT FAIT LEUR RENTRÉE  
DANS LES TROIS GROUPES SCOLAIRES DE JARRIE.



Cela faisait plusieurs années que la barre symbolique des 410 élèves n'avait pas été franchie. Ces effectifs devraient rester à ce niveau pendant au moins deux années.

De ce fait juste après la rentrée, des ajustements ont dû être décidés au vu du très grand nombre d'enfants inscrits à la cantine et tout particulièrement à celle du Louvarou. Avec cette année 54 enfants de maternelle et 80 enfants en élémentaire, le service scolaire a dû trouver une solution car la cantine du Louvarou ne peut pas accueillir autant d'enfants pour être en conformité avec

les règlements de sécurité. Après avoir informé les représentants des parents d'élèves et pour proposer une solution, le service scolaire a mis en place une desserte de bus qui amène les enfants du premier service (soit les CM1 et CM2) de la cantine de l'école Victor Pignat. La construction de la nouvelle cantine du Louvarou est toujours prévue pour le début de l'année 2020.



## CETTE ANNÉE LES EFFECTIFS DANS LES ÉCOLES SONT :

- > École maternelle Victor Pignat: **55 ÉLÈVES**
- > École maternelle du Louvarou: **94 ÉLÈVES**
- > École élémentaire Victor Pignat: **75 ÉLÈVES**
- > École élémentaire des Chaberts: **77 ÉLÈVES**
- > École élémentaire du Louvarou: **131 ÉLÈVES**

